



À Strasbourg, le 29 mars 2021

LETTRE DE LA PRESIDENTE

Madame, Monsieur, chère Arcalienne, cher Arcalien,

Je vous avais fait part de la volonté du Comité Directeur de maintenir la possibilité de tenir en présentiel à Kirrwiller nos Assemblées Générales prévues initialement le 17 avril prochain.

Toutefois, dans le contexte persistant d'épidémie de Covid-19, et conformément aux dispositions prises par le Gouvernement pour lutter contre sa propagation, j'ai décidé de tenir les Assemblées Générales en non présentiel.

Ces assemblées sont au nombre de deux :

- L'AGO annuelle et traditionnelle qui statue sur les comptes de l'année précédente, Les informations concernant l'AGO sont disponibles sur le site : <http://www.arcalsgcom.com> (*) (sur la page d'accueil cliquer sur « entrée principale » puis ouvrir la fenêtre « accès aux documents AGO AGE 2021 ») ou ces informations peuvent être recueillies auprès de votre délégué.

- L'AGE exceptionnelle doit valider la dissolution anticipée de ce que l'on appelle désormais « ARCAL Historique ». Elle a été redéployée dans de nouvelles associations indépendantes.

Je vous invite à consulter les courriers d'information que je vous ai adressés les 05/09/2020 et 04/02/2021 dans lesquels je vous indiquais les raisons qui ont conduit à la décision de la dissolution anticipée de l'association ARCAL, prise par le Comité Directeur réuni en dates des 3 septembre 2020 et 22 octobre 2020.

Les AGO et AGE sont des moments importants dans la vie d'une association. Elles approuvent et définissent des orientations, je vous invite donc à prendre part aux différents votes, vous marquez ainsi votre attachement à l'ARCAL.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de vos votes afin de recueillir les quorums nécessaires pour valider les résolutions proposées au titre des deux Assemblées.

Si la situation sanitaire le permet, nous pourrions organiser une rencontre chaleureuse et amicale de l'ensemble des membres de l'ARCAL « Historique », à l'automne à Kirrwiller.

Bien cordialement,

La Présidente
Anne DEMOL

(*) Vous trouverez sur le site : <http://www.arcalsgcom.com>

- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport du Vice-Président Délégué Général,
- Rapport du Vice-Président Administratif et Financier,
- Bilan et comptes de résultat,
- Rapport des Vérificateurs aux comptes.